



Écluse 13 de Black Rapids

Lieu historique national du Canal-Rideau Remplacement des portes de l'écluse



Sablage des portes de l'écluse de Black Rapids

Le 21 mars 2017 – Le mardi 21 mars, on installera à l'écluse 13 de Black Rapids les portes en acier nouvellement fabriquées. Le travail réalisé à cette écluse illustre bien l'utilisation de technologies en pleine évolution dans les travaux de génie liés à la voie navigable qui longe le lieu historique national du Canal-Rideau.

Afin d'installer les nouvelles portes en acier, on utilisera une grue, puis des ajustements hydromécaniques seront apportés pour terminer le processus d'installation. Il faudra effectuer des travaux de bétonnage au seuil de porte (l'endroit où la porte rejoint le plancher de l'écluse) lorsque les portes auront été installées. Les travaux de bétonnage permettront de créer un ajustement serré, ce qui assurera l'étanchéité de la porte. On effectue actuellement les travaux au chardonnet (la rainure en pierre qui retient les extrémités des portes de l'écluse). Grâce à ces

travaux, nous nous assurerons que les portes contrôlent l'eau efficacement à l'écluse de Black Rapids.

On a consulté les employés de Parcs Canada spécialisés dans les domaines du patrimoine, de la conservation de l'environnement, de la sécurité publique et de l'ingénierie afin de déterminer la meilleure méthode pour remplacer les portes de l'écluse de Black Rapids. Afin de trouver un juste équilibre entre durabilité et conservation du patrimoine, les portes amont ont été remplacées à l'identique par des pièces de bois superposées et ainsi permettre au public d'observer ces caractéristiques historiques; quant aux portes aval en pièces de bois superposées, elles seront remplacées par des portes en acier, ce qui en assurera la durabilité à long terme. Cette démarche intégrative permet aux visiteurs d'observer le développement continu du canal Rideau.

Parcs Canada effectue un investissement sans précédent de trois milliards de dollars sur cinq ans dans des travaux d'infrastructure visant des biens patrimoniaux, des installations destinées aux visiteurs, des voies navigables et des routes dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada. Il s'agit du plan d'infrastructure fédéral le plus important des 105 années d'existence de Parcs Canada.

Écluse 13 de Black Rapids

C'est en 1827 qu'est construite l'écluse de Black Rapids, sur une portion de 2,4 kilomètres des rapides du canal Rideau. On utilise du calcaire de la région qui provient d'une carrière située sur la rive est de la rivière et ouverte expressément pour la construction de l'écluse. En 1829, la maison du maître-éclusier est terminée; le barrage et le chenal artificiel seront achevés peu de temps après.

Au fil du temps, des réparations et des modifications ont été faites au poste d'éclusage de Black Rapids. En 1925, on reconstruit le déversoir en béton. On utilise de nouveau le béton à la fin des années 1940 et au début des années 1950 pour reconstruire le barrage en bois. À la fin des années 1960, l'écluse de Black Rapids, exploitée par Transports Canada, est convertie en une écluse mécanisée hydraulique afin d'en améliorer l'efficacité pour la circulation des bateaux de plaisance.

Renseignements :

Pour obtenir des renseignements à jour sur les travaux d'infrastructure le long du canal Rideau, consultez notre site Web : www.pc.gc.ca/crInfrastructure. Si vous souhaitez que votre nom soit ajouté à notre liste de mobilisation communautaire pour recevoir, par courriel, des mises à jour sur le projet, écrivez-nous à RideauCanal.info@pc.gc.ca et inscrivez « Black Rapids » à la ligne Objet.